**39ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-13 novembre 2021)**

**Tadjikistan**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 4 novembre 2021 (après-midi)

Merci Madame la Présidente,

La France remercie la représentation du Tadjikistan pour la présentation de son rapport national et prend bonne note des informations qu’elle a fait parvenir.

La France encourage les autorités du Tadjikistan à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Abolir la peine de mort et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

2- Renforcer la lutte contre la torture et les mauvais traitements ;

3- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

4- Prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la discrimination et la violence à l’égard des femmes, y compris contre les violences intrafamiliales et domestiques ;

5- Garantir les droits à la liberté d’expression, de réunion et d’association pacifique, ainsi que la liberté de la presse, en premier lieu en libérant les militants politiques, avocats et journalistes détenus pour des motifs arbitraires.

6- Garantir que les défenseurs des droits de l’Homme puissent exercer librement leurs activités, sans risque de représailles.

Je vous remercie pour votre attention.

*(Maximum : 150 mots ; ce projet en compte 149).*